

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 15 FEVRIER 2024**

Nombre de membres :

En exercice : 60
Présents : 44
Pouvoirs : 9
Votants : 48

Date de convocation et d'affichage :

02 février 2024

Numéro :

D20240215_59

Objet :

Marché Public de réalisation d'une plateforme numérique économique territoriale de la Dombes

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Marlieux, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Chrystèle	CURT	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX		x	F. BAS-DESFARGES
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		x	P. MATHIAS
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY		x	I.DUBOIS
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	
	Claude	LEFEVER	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	JP. GRANGE
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	G. DUBOIS

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Stephen GAUTIER**

Vu le code de la commande publique,

1) Consultation :

La présente consultation concerne : **La réalisation d'une Plateforme numérique économique territoriale de la Dombes**

La Plateforme Numérique Économique Territoriale de la Dombes (PNETD) est un projet visant à faciliter et promouvoir les échanges économiques entre entrepreneurs de la communauté de communes de la Dombes. Cet outil est donc exclusivement destiné aux entrepreneurs du territoire. L'objectif de la PNETD est de créer un écosystème numérique favorisant la collaboration entre les acteurs locaux (entreprises, institutions, associations, etc.) tout en stimulant le développement économique local, les liens et les échanges entre les acteurs économiques locaux, l'innovation et

l'identification des réponses aux enjeux économiques du territoire (emploi, attractivité, durabilité, ...)

Les objectifs prioritaires assignés à cette plateforme correspondent aux besoins remontés par les études préalables :

- Promouvoir et mettre en réseau les acteurs économiques du territoire, favoriser leur collaboration,
- Les aider sur la fonction RH, notamment en leur facilitant le recrutement,
- Les orienter vers les services numériques utiles aux acteurs économiques.

La plateforme est ainsi un prolongement numérique des actions d'animation économique que conduit déjà la communauté de communes sur le terrain.

Les caractéristiques essentielles du marché sont les suivantes :

- Il s'agit d'un marché à procédure adaptée
- Il s'agit d'un marché alloti en 3 lots. Les lots 1 et 2 sont divisés en différentes phases afin de faciliter la mise en place de la prestation
- Des prestations supplémentaires éventuelles ont été prévues pour le lot 2
- Le délai d'exécution des prestations est laissé à l'initiative du candidat qui devra les préciser à l'acte d'engagement, sans toutefois dépasser les délais plafonds correspondants maximum

2) Procédure de passation et critères de jugement des offres :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet des publications suivantes :

- Publié au BOAMP le 14 décembre 2023 (avis n°23-173541)
- Publié sur le profil d'acheteur <http://marchespublics.ain.fr>

La date limite de remise des offres : Lundi 15 janvier 2024 à 12h00

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante. Chaque sous-critère sera examiné et noté en fonction de l'appréciation suivante :

a. Lot 1 : UX Design

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Valeur technique	60.0 %

- **Critère 1 - Prix des prestations** : (pondération 40%), apprécié sur le montant total HT (tranches comprises) à la Décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF)

Méthode de notation :

Note maximale à l'offre la plus basse (sauf prix anormalement bas) ;

Notation des autres offres proportionnelle à l'écart de prix par rapport à l'offre la plus basse après vérification, suivant la formule suivante : **Note du candidat (Prix des Prestations) = (PMini / Po) x 40**

- **Critère 2 - Valeur technique de l'offre** : (pondération 60%) appréciée notamment sur les éléments suivants :

2-Valeur technique	60.0 %
• 2-1 – Composition de l'équipe et expérience	5.0 %
• 2-2 – Références	10.0%
• 2-3 – Méthodologie proposée	30.0 %
• 2-4 – Délais	15.0 %

Chaque sous-critère sera examiné et noté en fonction d'une appréciation incluant 5 niveaux :

Absent : note 0 ; Insuffisant, partiel, incohérent : $\frac{1}{4}$ des points ; Moyen (sommaire/généraliste) : $\frac{1}{2}$ des points ; Conforme, correct ; $\frac{3}{4}$ des points ; Excellent, pertinent : totalité des points.

Des points intermédiaires pourront être octroyés.

Des points ou $\frac{1}{2}$ points pourront être octroyés.

Méthode de notation finale :

L'addition des deux notes donne la note finale. L'offre la mieux-disante est celle qui a la note la plus élevée.

Classement des offres :

5 offres ont été déposées :

N°1 – STASH

N°2 – ACTIVUP

N°3 – ACHETEZA

N°5 – ADAKA

N°6 – ANCORIS

Madame La Présidente précise que le rapport d'analyse a été transmis aux conseillers communautaires sur lequel il est indiqué le classement des offres finales.

Désignation	STASH
Montant marché HT	38 500 €
Note des prix (40%)	17.45/40
Note technique (60 %)	57/60
Note total	74.45/100

Conformément aux articles L.2152-1 et L.2152-4 du code de la commande publique les offres de l'entreprise ACTIVUP et ANCORIS sont éliminées (offres inappropriées).

b. Lot 2 : Développement de la plateforme

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	30.0 %
2-Valeur technique	70.0 %

- **Critère 1 - Prix des prestations** : (pondération 30%), apprécié sur le montant total HT (tranches comprises) à la Décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF)

Méthode de notation :

Note maximale à l'offre la plus basse (sauf prix anormalement bas) ;

Notation des autres offres proportionnelle à l'écart de prix par rapport à l'offre la plus basse après vérification, suivant la formule suivante : **Note du candidat (Prix des Prestations) = (PMini / Po) x 30**

- **Critère 2 - Valeur technique de l'offre** : (pondération 60%) appréciée notamment sur les éléments suivants :

2-Valeur technique	70.0 %
• 2-1 – Composition de l'équipe et expérience	5.0 %
• 2-2 – Références	15.0%
• 2-3 – Respect du périmètre fonctionnel, méthodologie envisagée, précisions et environnements techniques	30.0 %
• 2-4 – Délais	15.0 %
• 2-5 – Engagements en termes de transférabilité	5.0 %

Chaque sous-critère sera examiné et noté en fonction d'une appréciation incluant 5 niveaux :

Absent : note 0 ; Insuffisant, partiel, incohérent : ¼ des points ; Moyen (sommaire/généraliste) : ½ des points ; Conforme, correct ; ¾ des points ; Excellent, pertinent : totalité des points.

Des points intermédiaires pourront être octroyés.

Des points ou ½ points pourront être octroyés.

Méthode de notation finale :

L'addition des deux notes donne la note finale. L'offre la mieux-disante est celle qui a la note la plus élevée.

Classement des offres :

5 offres ont été déposées :

- N°2 – ACTIVUP
- N°3 – ACHETEZA
- N°5 – ADAKA
- N°6 – ANCORIS
- N°7 – N2M SOLUTION

Madame La Présidente précise que le rapport d'analyse a été transmis aux conseillers communautaires sur lequel il est indiqué le classement des offres finales comprenant la prestation de base avec les prestations supplémentaires (PSE 1, PSE 2 et PSE 3) :

- PSE 1 – Lot 2 : Développement d'une application
- PSE 2 – Lot 2 : Hébergement de la plateforme
- PSE 3 – Lot 2 : Maintenance applicative et corrective

Désignation	ADAKA
Montant marché HT	73 023 €
Note des prix (30%)	16,04/30
Note technique (70 %)	54,50/70
Note total	70,54/100

Conformément aux articles L.2152-1 et L.2152-4 du code de la commande publique l'offre de l'entreprise ACTIVUP est éliminée (offre inappropriée).

Conformément aux articles L.2152-1 et L.2152-2 du code de la commande publique, l'offre de l'entreprise N2M est éliminée (offre irrégulière).

c. Lot 3 : Référencement de la plateforme

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Valeur technique	60.0 %

- **Critère 1 - Prix des prestations** : (pondération 40%), apprécié sur le montant total HT (tranches comprises) à la Décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF)

Méthode de notation :

Note maximale à l'offre la plus basse (sauf prix anormalement bas) ;

Notation des autres offres proportionnelle à l'écart de prix par rapport à l'offre la plus basse après vérification, suivant la formule suivante : **Note du candidat (Prix des Prestations) = (PMini / Po) x 40**

- **Critère 2 - Valeur technique de l'offre** : (pondération 60%) appréciée notamment sur les éléments suivants :

2-Valeur technique	60.0 %
• 2-1 – Composition de l'équipe et expérience	5.0 %
• 2-2 – Références	15.0%
• 2-3 – Méthodologie proposée	30.0 %
• 2-4 – Délais	10.0 %

Chaque sous-critère sera examiné et noté en fonction d'une appréciation incluant 5 niveaux :

Absent : note 0 ; Insuffisant, partiel, incohérent : ¼ des points ; Moyen (sommaire/généraliste) : ½ des points ; Conforme, correct ; ¾ des points ; Excellent, pertinent : totalité des points.

Des points intermédiaires pourront être octroyés.

Des points ou ½ points pourront être octroyés.

Méthode de notation finale :

L'addition des deux notes donne la note finale. L'offre la mieux-disante est celle qui a la note la plus élevée.

Classement des offres :

4 offres ont été déposées :

N°3 – ACHETEZA

N°4 – KEY PERFORMANCE GROUP

N°5 – ADAKA

N°6 – ANCORIS

Madame La Présidente précise que le rapport d'analyse a été transmis aux conseillers communautaires sur lequel il est indiqué le classement des offres finales.

Désignation	KEY PERFORMANCE
Montant marché HT	12 150 €
Note des prix (40%)	8,23/40
Note technique (60 %)	58/60
Note total	66,23/100

3) Classement des offres finales (tous les lots) :

Désignation	Lot 1 - STASH	Lot 2 – ADAKA (offre de base + PSE 1 + PSE 2 + PSE 3)	Lot 3 - KEY PERFORMANCE
Montant marché HT	38 500 €	73 023 €	12 150 €
Note des prix	17,45/40	16,04/30	8,23/40
Note technique	57/60	54,50/70	58/60
Note total	74,45/100	70,54/100	66,23/100

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'attribuer le marché public de réalisation d'une Plateforme numérique économique territoriale de la Dombes aux entreprises ci-dessus pour les lots 1, 2 et 3. Pour le lot 2 de retenir également les PSE 1, PSE 2 et PSE 3,
- De déclarer les offres de ANCORIS et ACTIVUP inappropriées pour le lot 1,
- De déclarer l'offre de ACTIVUP inappropriée pour le lot 2,
- De déclarer l'offre de N2M SOLUTION irrégulière pour le lot 2,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer le marché public susmentionné, pour tous les lots, selon les montants présentés dans le rapport d'analyse des offres, ainsi que tous les documents afférents y compris les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 48 voix pour et 5 abstentions :

- **D'attribuer** le marché public de réalisation d'une Plateforme numérique économique territoriale de la Dombes aux entreprises ci-dessus pour les lots 1, 2 et 3. Pour le lot 2 de retenir également les PSE 1, PSE 2 et PSE 3,
- **De déclarer** les offres de ANCORIS et ACTIVUP inappropriées pour le lot 1,
- **De déclarer** l'offre de ACTIVUP inappropriée pour le lot 2,
- **De déclarer** l'offre de N2M SOLUTION irrégulière pour le lot 2,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer le marché public susmentionné, pour tous les lots, selon les montants présentés dans le rapport d'analyse des offres, ainsi que tous les documents afférents y compris les avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré, le 15 février 2024

La Présidente,
Isabelle DUBOIS



Marché de fournitures – Procédure adaptée
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES



PLATEFORME NUMERIQUE ECONOMIQUE TERRITORIALE DE LA DOMBES

Rapport d'analyse des offres

- Date limite de réception des offres : Lundi 15 janvier 2024 à 12h00
- Date d'ouverture des plis : Lundi 15 janvier 2024 à 12h00

EXAMEN DES OFFRES

1. Contenu de la mission

La présente consultation concerne : La réalisation d'une Plateforme numérique économique territoriale de la Dombes

La Plateforme Numérique Économique Territoriale de la Dombes (PNETD) est un projet visant à faciliter et promouvoir les échanges économiques entre entrepreneurs de la communauté de communes de la Dombes. Cet outil est donc exclusivement destiné aux entrepreneurs du territoire. L'objectif de la PNETD est de créer un écosystème numérique favorisant la collaboration entre les acteurs locaux (entreprises, institutions, associations, etc.) tout en stimulant le développement économique local, les liens et les échanges entre les acteurs économiques locaux, l'innovation et l'identification des réponses aux enjeux économiques du territoire (emploi, attractivité, durabilité, ...)

Les objectifs prioritaires assignés à cette plateforme correspondent aux besoins remontés par les études préalables :

- Promouvoir et mettre en réseau les acteurs économiques du territoire, favoriser leur collaboration
- Les aider sur la fonction RH, notamment en leur facilitant le recrutement
- Les orienter vers les services numériques utiles aux acteurs économiques

La plateforme est ainsi un prolongement numérique des actions d'animation économique que conduit déjà la communauté de communes sur le terrain.

Les caractéristiques essentielles du marché sont les suivants :

- Il s'agit d'un marché public ordinaire
- Il s'agit d'une consultation allotie (3 lots) :

Lot(s)	Désignation
01	UX Design
02	Développement de la PNETD
03	Référencement de la PNETD

- Le marché comporte des prestations supplémentaires éventuelles
- Le marché se décompose en phases pour les lots 1 et 2
- Les variantes ne sont pas autorisées
- Le marché devra s'exécuter dans le délai d'exécution prévu par les candidats

2. Mode de consultation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet des publications suivantes :

- Publié au BOAMP le 14 décembre 2023 (avis n°23-173541)
- Publié sur le profil d'acheteur <http://marchespublics.ain.fr>

La date limite de remise des offres : Lundi 15 janvier 2024 à 12h00

3. Ouverture et enregistrement des pièces contenues dans les plis

14 plis ont été remis ; il s'agit entre autres :

N°1 – STASH (lot 1)

N°2 – ACTIVUP (lots 1 et 2)

N°3 – ACHETEZA (lots 1, 2 et 3)

N°4 – ADAKA (lots 1, 2 et 3)

N°5 – ANCORIS (lots 1, 2 et 3)

N°7 – N2M SOLUTION (lot 2)

N°8 – KEY PERFORMANCE GROUP (lot 3)

Rappel des pièces de la candidature :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	Non
Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail	Non
Autorisation spécifique ou preuve de l'appartenance à une organisation spécifique permettant de fournir le service dans le pays d'origine du candidat	Non

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles	Non
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels	Non
Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi	Non

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	Non
Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat	Non
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat	Non

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

3-1. Le sous-dossier candidature**- Avant régularisation :**

N° du pli	NOM DU CANDIDAT	DC1	DC2	Déclaration Chiffre d'affaires global et par prestation	Déclaration appropriée de banques ou preuve assurance risques professionnels	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels	Liste des principales références similaires	Déclaration outillage, matériel et équipement technique	Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années,	Autorisation spécifique ou preuve de l'appartenance à une organisation spécifique permettant de fournir le service dans le pays d'origine du candidat	Observations Candidature
1	N°1 – STASH	X	X	X	X	X	X	X			
2	N°2 – ACTIVUP	X	X	X		X	X		X		
3	N°3 – ACHETEZA	X	X	X	X	X	X (dans le mémoire technique)	X	X		
4	N°4 – ADAKA	X	X	X		X (dans le DC2)	X	X			
5	N°5 – ANCORIS	X	X	X	X	X	X	X	X		
6	KEY	X	X	X	X	X	X	X	X		
7	N2M	X	X	X			X				

Une demande de régularisation a été envoyé aux candidats.

- Après régularisation :

N° du pli	NOM DU CANDIDAT	DC1	DC2	Déclaration Chiffre d'affaires global et par prestation	Déclaration appropriée de banques ou preuve assurance risques professionnels	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels	Liste des principales références similaires	Déclaration outillage, matériel et équipement technique	Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années,	Autorisation spécifique ou preuve de l'appartenance à une organisation spécifique permettant de fournir le service dans le pays d'origine du candidat	Observations Candidature
1	N°1 – STASH	X	X	X	X	X	X	X	X		
2	N°2 – ACTIVUP	X	X	X		X	X	X	X		
3	N°3 – ACHETEZA	X	X	X	X	X	X (dans le mémoire technique)	X	X		
4	N°4 – ADAKA	X	X	X	X	X (dans le DC2)	X	X	X		
5	N°5 – ANCORIS	X	X	X	X	X	X	X	X		
6	KEY	X	X	X	X	X	X	X	X		
7	N2M	X	X	X			X				

3-2. Le sous-dossier offreRappel des pièces de l'offre :

Libellés	Signature
L'acte d'engagement (AE) et ses annexes	Non
La décomposition du prix global forfaitaire (DPGF)	Non
Le mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat	Non
La présentation de l'équipe dédiée au projet	Non
Méthodologie conformité RGPD	Non
La proposition d'un contrat de maintenance (PSE 3 – Lot 2)	Non
La proposition d'un contrat d'hébergement (PSE 2 – Lot 2)	Non

Lot 1 :

N° pli	Nom du candidat	AE	DPGF	Mémoire technique	La présentation de l'équipe dédiée au projet	Méthodologie conformité RGPD	MONTANT total HT à l'ouverture	Observations
1	N°1 – STASH	X	X	X	X (dans le mémoire technique)	X	38500 euros HT	2 mois d'exécution
2	N°2 – ACTIVUP	X	X	X	X	X	1850 euros HT	1.5 mois
3	N°3 – ACHETEZA	X	X	X	X (dans le mémoire technique)	X	16 800 euros HT	
4	N°4 – ADAKA	X	X	X	X (dans le mémoire technique)	X (dans le mémoire technique)	19 900 euros HT	2 mois
5	N°5 – ANCORIS	X	X	X	X	X	3 660 euros HT	2 mois

Lot 2 :

N° pli	Nom du candidat	AE	DPGF	MEMOIRE TECHNIQUE	La présentation de l'équipe dédiée au projet	Méthodologie conformité RGPD	La proposition d'un contrat de maintenance (PSE 3 – Lot 2)	La proposition d'un contrat d'hébergement (PSE 2 – Lot 2)	MONTANT total HT à l'ouverture	Observations
2	N°2 – ACTIVUP	X	X	X	X	X	X	X	11762.50 euros HT – PSE 1 : 6300 euros HT – PSE 2 : inclus – PSE 3 : inclus	1 mois sans PSE et 2 mois avec PSE 1 – Pas de proposition de contrat
3	N°3 – ACHETEZA	X	X	X	X (dans le mémoire technique)	X	X	X	60 000 euros HT - PSE 1 : 30000 euros HT – PSE 2 : 1500 euros HT – PSE 3 : 2835 euros HT	4 mois
4	N°4 – ADAKA	X	X	X	X (dans le mémoire technique)	X (dans le mémoire technique)	X Dans lot 1	X Dans lot 1	56 350 euros HT - PSE 1 : 13 025 euros HT – PSE 2 : 1848 euros HT – PSE 3 : 1800 euros HT	4.5 mois
5	N°5 – ANCORIS	X	X	X	X	X	X	X	33 600 euros HT - PSE 1 : 3000 euros HT – PSE 2 : 1200 euros HT – PSE 3 : 1260 euros HT	5 mois – Pas de proposition de contrat
7	N°7 - N2M	X	X	X	X (dans le mémoire technique)				57 100 euros HT - PSE 1 : Pas de chiffrage – PSE 2 : 1140 euros HT – PSE 3 : 4800 euros HT	4.5 mois – Offre irrégulière pas de chiffrage de la PSE 1

Lot 3 :

N° pli	Nom du candidat	AE	DPGF	MEMOIRE TECHNIQUE	La présentation de l'équipe dédiée au projet	Méthodologie et conformité RGPD	MONTANT total HT à l'ouverture	Observations
3	N°3 – ACHETEZA	X	X	X	X (dans le mémoire technique)	X	2500 euros HT	0.5 mois
4	N°4 – ADAKA	X	X	X	X (dans le mémoire technique)	X (dans le mémoire technique)	4 050 euros HT	1 mois
5	N°5 – ANCORIS – Lot 3	X	X	X	X	X	9 600 euros HT	1 mois
6	N°6 – KEY – Lot 3	X	X	X	X	X	12 150 euros HT	1 mois

3-3. Elimination des offres irrégulières :

Conformément à l'article R.2152-2 du code de la commande publique les candidats ont été invités à régulariser votre offre avant le mercredi 31 janvier 2024 à 17h00. A défaut, l'offre sera incomplète et donc déclarée irrégulière. En effet, les offres irrégulières sont éliminées conformément aux articles L.2152-1 et L.2152-2 du code de la commande publique.

Concernant le lot 2 :

L'offre de N2M SOLUTION est incomplète. Il manque de nombreux documents de candidature et la PSE 1 n'a pas été chiffrée. Ainsi l'offre est irrégulière et donc éliminée.

3-4. Analyse des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour le lot 1 :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Valeur technique	60.0 %
• 2-1 – Composition de l'équipe et expérience	5.0 %
• 2-2 – Références	10.0%
• 2-3 – Méthodologie proposée	30.0 %
• 2-4 – Délais	15.0 %

Modalités appliquées en cas de discordance des prix dans une offre :

Dans le cas où des erreurs purement matérielles d'addition seraient constatées dans la décomposition du prix global forfaitaire figurant dans l'offre d'un candidat, il ne sera tenu compte que des montants corrigés pour le jugement de la consultation. Toutefois si l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à les rectifier ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Méthode de notation des offres :

- **Critère 1 : Valeur technique (60%)** - En fonction du mémoire technique.

Le mémoire technique répondra strictement aux points évoqués ci-dessous, sur **40 pages maximum (20 feuilles recto-verso), hors sommaire et fiches techniques des produits utilisés.**

Les pages supplémentaires ne seront pas prises en compte pour l'analyse.

Sous-critères pondérés :

2-Valeur technique	60.0 %
• 2-1 – Composition de l'équipe et expérience	5.0 %
• 2-2 – Références	10.0%
• 2-3 – Méthodologie proposée	30.0 %
• 2-4 – Délais	15.0 %

Chaque sous-critère sera examiné et noté en fonction d'une appréciation incluant 5 niveaux :

Absent : note 0 ; Insuffisant, partiel, incohérent : ¼ des points ; Moyen (sommaire/généraliste) : ½ des points ; Conforme, correct ; ¾ des points ; Excellent, pertinent : totalité des points.

Des points intermédiaires pourront être octroyés.

Des points ou ½ points pourront être octroyés.

- **Critère 2 : Prix des prestations (40 %)**

Il sera appliqué aux offres la formule suivante :

- C = 40 (la note est de 40 points maxi correspondant aux 40 %).
- PMini est le prix de l'offre la moins disante (hors offre confirmée anormalement basse).
- Po est le prix de l'offre analysée

La note se calcule comme suit : **Note du candidat (Prix des Prestations) = 40 x (PMini / Po)**

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Pour le lot 2 :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	30.0 %
2-Valeur technique	70.0 %
• 2-1 – Composition de l'équipe et expérience	5.0 %
• 2-2 – Références	15.0%
• 2-3 – Respect du périmètre fonctionnel, méthodologie envisagée, précisions et environnements techniques	30.0 %
• 2-4 – Délais	15.0 %
• 2-5 – Engagements en termes de transférabilité	5.0%

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Modalités appliquées en cas de discordance des prix dans une offre :

Dans le cas où des erreurs purement matérielles d'addition seraient constatées dans la décomposition du prix global forfaitaire figurant dans l'offre d'un candidat, il ne sera tenu compte que des montants corrigés pour le jugement de la consultation. Toutefois si l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à les rectifier ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Méthode de notation des offres :

- **Critère 1 : Valeur technique (70%)** - En fonction du mémoire technique.

Le mémoire technique répondra strictement aux points évoqués ci-dessous, sur **40 pages maximum (20 feuilles recto-verso), hors sommaire et fiches techniques des produits utilisés.**

Les pages supplémentaires ne seront pas prises en compte pour l'analyse.

Sous-critères pondérés :

2-Valeur technique	70.0 %
• 2-1 – Composition de l'équipe et expérience	5.0 %
• 2-2 – Références	15.0%
• 2-3 – • Respect du périmètre fonctionnel, méthodologie envisagée, précisions et environnements techniques	30.0 %
• 2-4 – Délais	15.0 %
• 2-5 – Engagements en termes de transférabilité	5.0 %

Chaque sous-critère sera examiné et noté en fonction d'une appréciation incluant 5 niveaux :

Absent : note 0 ; Insuffisant, partiel, incohérent : ¼ des points ; Moyen (sommaire/généraliste) : ½ des points ; Conforme, correct ; ¾ des points ; Excellent, pertinent : totalité des points.

Des points intermédiaires pourront être octroyés.

Des points ou ½ points pourront être octroyés.

- **Critère 2 : Prix des prestations (30 %)**

Il sera appliqué aux offres la formule suivante :

- C = 30 (la note est de 30 points maxi correspondant aux 30 %).
- PMini est le prix de l'offre la moins disante (hors offre confirmée anormalement basse).
- Po est le prix de l'offre analysée

La note se calcule comme suit : **Note du candidat (Prix des Prestations) = 30 x (PMini / Po)**

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Pour le lot 3 :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Valeur technique	60.0 %
• 2-1 – Composition de l'équipe et expérience	5.0 %
• 2-2 – Références	15.0%
• 2-3 – Méthodologie proposée	30.0 %
• 2-4 – Délais	10.0 %

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Modalités appliquées en cas de discordance des prix dans une offre :

Dans le cas où des erreurs purement matérielles d'addition seraient constatées dans la décomposition du prix global forfaitaire figurant dans l'offre d'un candidat, il ne sera tenu compte que des montants corrigés pour le jugement de la consultation. Toutefois si l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à les rectifier ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Méthode de notation des offres :

- **Critère 1 : Valeur technique (60%) - En fonction du mémoire technique.**

Le mémoire technique répondra strictement aux points évoqués ci-dessous, sur **40 pages maximum (20 feuilles recto-verso), hors sommaire et fiches techniques des produits utilisés.**

Les pages supplémentaires ne seront pas prises en compte pour l'analyse.

Sous-critères pondérés :

2-Valeur technique	60.0 %
• 2-1 – Composition de l'équipe et expérience	5.0 %
• 2-2 – Références	15.0%
• 2-3 – Méthodologie proposée	30.0 %
• 2-4 – Délais	10.0 %

Chaque sous-critère sera examiné et noté en fonction d'une appréciation incluant 5 niveaux :

Absent : note 0 ; Insuffisant, partiel, incohérent : ¼ des points ; Moyen (sommaire/généraliste) : ½ des points ; Conforme, correct ; ¾ des points ; Excellent, pertinent : totalité des points.

Des points intermédiaires pourront être octroyés.

Des points ou ½ points pourront être octroyés.

- Critère 2 : Prix des prestations (40 %)

Il sera appliqué aux offres la formule suivante :

- C = 40 (la note est de 40 points maxi correspondant aux 40 %).
- PMini est le prix de l'offre la moins disante (hors offre confirmée anormalement basse).
- Po est le prix de l'offre analysée

La note se calcule comme suit : **Note du candidat (Prix des Prestations) = 40 x (PMini / Po)**

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

5. Analyse des offres

4-1. Lot 1

Une offre doit être écartée si elle est inappropriée conformément à l'article L.2152-4 du code de la commande publique : « Une offre inappropriée est une offre sans rapport avec le marché parce qu'elle n'est manifestement pas en mesure, sans modification substantielle, de répondre au besoin et aux exigences de l'acheteur qui sont formulés dans les documents de la consultation ».

Ainsi, les offres inappropriées doivent être éliminées (article L.2152-1 du code de la commande publique)

Concernant le lot 1 :

- **La société ACTIVUP** : l'offre déposée par le candidat est inappropriée car le nombre de jours envisagé pour conduire la mission ne permet pas de répondre aux exigences du cahier des charges, notamment sur la partie "maquettes" où il est demandé à minima 2 groupes de travail, la création de maquettes des pages avant et après les 2 groupes, ce qui ne paraît absolument pas compatible avec la mobilisation d'un seul jour de travail pour cette phase de la mission. Prestation complètement sous-estimée, à savoir 2 jours de travail (là où les autres offres prévoient à minima 18j de travail) alors qu'il convient de mobiliser un panel, préparer et animer des groupes de travail, construire et tester des maquettes.

- **La société ANCORIS** : l'offre déposée par le candidat est inappropriée car elle ne répond pas aux exigences du cahier des charges, notamment sur la partie test où le prestataire propose que les testeurs assurent les tests en autonomie sur internet via une simple enquête. Or il est spécifiquement demandé des tests en présentiel avec des futurs utilisateurs. Cela ne correspond donc pas du tout à la demande ce qui explique un prix particulièrement bas et un nombre de jours qui ne correspond pas à la charge de travail estimée pour conduire une telle mission. Prestation qui semble très largement sous-estimée. Par ailleurs, s'appuie sur une enquête pour réaliser les tests ce qui semble peu pertinent et ne correspond pas à la demande.

Ces offres n'intègrent donc pas le classement final.

Prix des prestations : 40 %

CANDIDAT	Total HT à l'ouverture DPGF	Note	Classement Sur prix
ADAKA	19 900 euros HT	33,76/40	2
ACHETEZA	16 800 euros HT	40/40	1
STASH	38 500 euros HT	17,45/40	3

Valeur technique : 60 % En fonction du mémoire technique.

Lot 1	ANALYSE TECHNIQUE (60%)				Analyse globale
	Composition de l'équipe et expérience (5%)	Références (10%)	Méthodologie (30%)	Délais (15%)	
Stash	4 personnes, spécialisés sur l'UX (lead UX, researcher, ergonomiste, designer UI)	Des spécialistes de l'UX avec des références très intéressantes	Très bonne équipe et méthode très pointue. Spécialiste des missions UX.	8 semaines	Une excellente offre, proposée par un spécialiste de l'UX, disposant d'une équipe très pointue, de références extrêmement solides. En outre, la méthode est très détaillée et correspond en tout point aux objectifs de la mission. Un prix élevé qui s'explique par l'ambition et le nombre de jours affecté à ce travail : 55 j
Acheteza	(12 personnes)	Pas vraiment de référence dans le domaine de l'UX à part des tests sur l'extranet des pisciculteurs de la Dombes	Les méthodes d'animation des séances avec les testeurs ne sont pas décrites. Peu de jours mobilisés comparativement à d'autres offres. Pas de présentation d'un CV disposant des compétences dédiées	6 semaines	Offre moyenne et qui semble sous-estimée la charge de travail par rapport à d'autres offres plus qualitatives (18 j de travail). Les méthodes d'animation des séances de travail collectives ne sont quasiment pas décrites. 1 seule référence en matière d'UX est proposée ce qui ne rassure pas sur la capacité à conduire une telle mission. Enfin, l'équipe ne compte aucun CV semblant disposer des compétences "design par les usages" nécessaires à la mission.
Adaka	(7 personnes) / 1 profil dédié UX-IHM	Peu de références spécifiques sur le volet ergonomie / UX mais quelques-unes intéressantes (bailleur social, Parc des Oiseaux) dans le champ public	Une compétence dédiée (mais une seule) et un processus méthodologique assez clairement présenté	8 semaines	Offre de bonne qualité. Quelques références en matière d'UX et l'équipe comporte une personne ayant les compétences adaptées à la conduite de la mission.

NOTE TECHNIQUE LOT 1					
	EQUIPE (/5)	REFERENCE (/10)	Méthodo (/30)	Délai (15%)	TOTAL /60
Stash	5/5	9/10	30/30	13/15	57/60
Acheteza	0/5	2/10	13/30	15/15	30/60
Adaka	2,5/5	5/10	18/30	13/15	38,5/60

Note globale :

CANDIDAT	Note : Prix des prestations /40	Note : Valeur technique /60	Note globale /100	Classement final
ADAKA	33,76/40	38,5/60	72,26/100	2
ACHETEZA	40/40	30/60	70/100	3
STASH	17,45/40	57/60	74,45/100	1

4-3. Lot 2

Une offre doit être écartée si elle est inappropriée conformément à l'article L.2152-4 du code de la commande publique : « Une offre inappropriée est une offre sans rapport avec le marché parce qu'elle n'est manifestement pas en mesure, sans modification substantielle, de répondre au besoin et aux exigences de l'acheteur qui sont formulés dans les documents de la consultation ».

Ainsi, les offres inappropriées doivent être éliminées (article L.2152-1 du code de la commande publique)

Concernant le lot 2 :

- **La société ACTIVUP** : l'offre déposée par le candidat est inappropriée car les modalités de distribution de la plateforme (logique SAAS) ne correspondent pas aux attendus du CDC. La demande n'est pas une adaptation d'une plateforme existante mais la création d'une plateforme adaptée aux besoins de la CCD. Offre non adaptée à la demande exprimée dans le cahier des charges.

Prix des prestations : 30 %

Proposition financière globale :

CANDIDAT	Offre de base	PSE 1	PSE 2	PSE 3
ADAKA	56 350 euros HT	13 025 euros HT	1 848 euros HT	1 800 euros HT
ACHETEZA	60 000 euros HT	30 000 euros HT	1 500 euros HT	2 835 euros HT
ANCORIS	33 600 euros HT	3 000 euros HT	1 200 euros HT	1 260 euros HT

Classement offre de base :

CANDIDAT	Offre de base	Note	Classement Sur prix
ADAKA	56 350 euros HT	17,88/30	2
ACHETEZA	60 000 euros HT	16,8/30	3
ANCORIS	33 600 euros HT	30/30	1

Classement offre de base + PSE 1 :

CANDIDAT	Offre de base	PSE 1	Montant Offre de base + PSE 1	Note	Classement Sur prix
ADAKA	56 350 euros HT	13 025 euros HT	69 375 euros HT	15,82/30	2
ACHETEZA	60 000 euros HT	30 000 euros HT	90 000 euros HT	12,2/30	3
ANCORIS	33 600 euros HT	3 000 euros HT	36 600 euros HT	30/30	1

Classement offre de base + PSE 2 :

CANDIDAT	Offre de base	PSE 2	Montant Offre de base + PSE 2	Note	Classement Sur prix
ADAKA	56 350 euros HT	1 848 euros HT	58 198 euros HT	17,93/30	2
ACHETEZA	60 000 euros HT	1 500 euros HT	61 500 euros HT	16,97/30	3
ANCORIS	33 600 euros HT	1 200 euros HT	34 800 euros HT	30/30	1

Classement offre de base + PSE 3 :

CANDIDAT	Offre de base	PSE 3	Montant Offre de base + PSE 3	Note	Classement Sur prix
ADAKA	56 350 euros HT	1 800 euros HT	58 150 euros HT	17,98/30	2
ACHETEZA	60 000 euros HT	2 835 euros HT	62 835 euros HT	16,64/30	3
ANCORIS	33 600 euros HT	1 260 euros HT	34 860 euros HT	30/30	1

Classement offre de base + PSE 1 + PSE 2 :

CANDIDAT	Offre de base	PSE 1	PSE 2	Montant Offre de base + PSE 1 + PSE 2	Note	Classement Sur prix
ADAKA	56 350 euros HT	13 025 euros HT	1 848 euros HT	71 223 euros HT	15,92/30	2
ACHETEZA	60 000 euros HT	30 000 euros HT	1 500 euros HT	91 500 euros HT	12,39/30	3
ANCORIS	33 600 euros HT	3 000 euros HT	1 200 euros HT	37 800 euros HT	30/30	1

Classement offre de base + PSE 1 + PSE 3 :

CANDIDAT	Offre de base	PSE 1	PSE 3	Montant Offre de base + PSE 1 + PSE 3	Note	Classement Sur prix
ADAKA	56 350 euros HT	13 025 euros HT	1 800 euros HT	71 175 euros HT	15,95/30	2
ACHETEZA	60 000 euros HT	30 000 euros HT	2 835 euros HT	92 835 euros HT	12,23/30	3
ANCORIS	33 600 euros HT	3 000 euros HT	1 260 euros HT	37 860 euros HT	30/30	1

Classement offre de base + PSE 2 + PSE 3 :

CANDIDAT	Offre de base	PSE 2	PSE 3	Montant Offre de base + PSE 2 + PSE 3	Note	Classement Sur prix
ADAKA	56 350 euros HT	1 848 euros HT	1 800 euros HT	59 998 euros HT	18,03/30	2
ACHETEZA	60 000 euros HT	1 500 euros HT	2 835 euros HT	64 335 euros HT	16,81/30	3
ANCORIS	33 600 euros HT	1 200 euros HT	1 260 euros HT	36 060 euros HT	30/30	1

Classement offre de base + PSE 1 + PSE 2 + PSE 3 :

CANDIDAT	Offre de base	PSE 1	PSE 2	PSE 3	Montant Offre de base + PSE 1 + PSE 2 + PSE 3	Note	Classement Sur prix
ADAKA	56 350 euros HT	13 025 euros HT	1 848 euros HT	1 800 euros HT	73 023 euros HT	16,04/30	2
ACHETEZA	60 000 euros HT	30 000 euros HT	1 500 euros HT	2 835 euros HT	94 335 euros HT	12,42/30	3
ANCORIS	33 600 euros HT	3 000 euros HT	1 200 euros HT	1 260 euros HT	39 060 euros HT	30/30	1

Valeur technique : 70 % En fonction du mémoire technique.

	ANALYSE TECHNIQUE (70%)					Analyse globale
	Composition de l'équipe et expérience (5%)	Références (15%)	Méthodologie (30%)	Délais (15%)	Transférabilité (5%)	
Acheteza	(12 personnes)	Bcp de références avec des villes mais sur le volet commerces / services à la population. Ne présente pas de références éco.	Une réponse qui paraphrase beaucoup le cahier des charges et qui explicite peu la méthode. Des choses intéressantes sur la validation des comptes entreprises en lien avec les API Infogreffe (mais payante) et Sirene. Propose une garantie d'un an avec des temps de réaction précisés. Est référencé Qualiopi pour les formations. La présentation sur la partie mobile est très peu détaillée. Aucune précision sur le fonctionnement de la partie guichet qui est pourtant complexe	4 mois	Présentation du processus de réversibilité	Une manière de budgéter très étonnante : des coûts de journée ne correspondant pas du tout au prix des concurrents + très peu de jours comparativement aux autres / des arrondis => souvent 7500 €, qq soit la complexité des fonctionnalités attendues => assez incompréhensible Sur le fond, pas d'apport et de contextualisation en dehors d'une simple paraphrase du cahier des charges
Adaka	(7 personnes) / 1 profil dédié UX-IHM	Quelques références intéressantes dans le domaine public : ville d'Oyonnax, Parc des Oiseaux	Proposition de qualité mais les fonctionnalités attendues sont somme toutes peu détaillées. Applications mobiles IOS et Android qui seront mises à jour simultanément avec le site web. Porte une attention à l'accessibilité et aux pbmatiques RGPD. Aucune précision sur le fonctionnement de la partie guichet qui est pourtant complexe	6 mois	Budgétée mais pas plus de précisions	Une proposition qui semble bien budgétée dans la fourchette des offres de qualité avec des prix de journée adaptés à la réalité du marché. La réponse aux attentes fonctionnelles attendues est somme toute peu détaillée. Des références intéressantes et un dossier très propre sur la forme.

Ancoris	(8 personnes au pôle digital avec des profils très marketing, com digitale, SEO) / Toutes les personnes seraient mobilisées / 1 seul développeur !! Semble très léger pour pouvoir couvrir nos attentes techniques sur ce lot	Société de conseil venant du dev éco (reconnu surtout pour ces missions de prospection) ayant développé un pôle digital. QQ ref sur le volet site web économiques (attractivité). En revanche, difficile de vérifier (Parle notamment de Business Sud Champagne où ils sont slmt l'hébergeur (https://business-sud-champagne.com/mentions-legales/))	La proposition semble être un copié/collé d'autres propositions avec très peu de précisions sur la manière de gérer les fonctionnalités attendues en dehors de paraphrase. Pour les applis mobiles, propose d'utiliser un outil WPMobileApp qui permet de créer une quasi-copie du site web sous application mobile. On n'en sait pas plus.	4 mois	Cède l'intégralité des contenus et dvts	Des prix de journée adaptés mais une prestation qui semble sous-estimée en termes de temps de dev comparativement aux autres offres de qualité. La proposition semble être un copié/collé d'autres propositions avec très peu de précisions sur la manière de gérer les fonctionnalités attendues en dehors de la paraphrase du cahier des charges, pas de contextualisation. Profil de l'équipe très marketing digital avec peu de ressources sur le volet technique, objet de ce lot
----------------	---	---	---	--------	---	--

NOTE TECHNIQUE LOT 2

	EQUIPE (/5)	REFERENCE (/15)	Méthodo (/30)	Délai (15%)	Transférabilité (5%)	TOTAL
Acheteza	5/5	5/15	15/30	15/15	5/5	45/70
Adaka	5/5	12/15	22,5/30	12/15	3/5	54,5/70
Ancoris	2/5	7,5/15	10/30	15/15	5/5	39,5/70

Note globale :

CANDIDAT	Note : Prix des prestations /30	Note : Valeur technique /70	Note globale /100	Classement final
ADAKA	16,04/30	54,5/70	70,54/100	1
ACHETEZA	12,42/30	45/70	57,42/100	3
ANCORIS	30/30	39,5/70	69,5/100	2

4-4. Lot 3Prix des prestations : 40 %

CANDIDAT	Total HT à l'ouverture DPGF	Note	Classement Sur prix
ADAKA	4 050 euros HT	24,69/40	2
ACHETEZA	2 500 euros HT	40/40	1
KEY PERFORMANCE	12 150 euros HT	8,23/40	4
ANCORIS	9 600 euros HT	10,41/40	3

Valeur technique : 60 % En fonction du mémoire technique.

	ANALYSE TECHNIQUE (60%)				Analyse globale
	Composition de l'équipe et expérience (5%)	Références (15%)	Méthodologie (30%)	Délais (10%)	
Key	(16 personnes) 2 personnes spécialistes du référencement	Un spécialiste du référencement disposant de nombreuses réf dans le domaine public	A compris le besoin (ciblage chercheurs emploi bassin de vie de proximité). Une méthode très détaillée avec des interactions prévues avec le prestataire du LOT 2. Offre de très grande qualité	4 semaines	Excellente offre avec prise en compte du contexte (approche par les bassins de vie sur le volet recrutement) par un spécialiste du référencement avec un prix cependant nettement au-dessus des autres (mais qui semble justifié)
Acheteza	(12 personnes) 1 pers resp mktg et com	Des références publiques sans qu'on sache si on parle du référencement	Une présentation méthodologique assez précise mais qui semble calquée sur d'autres missions. Pas de problématisation par rapport à la commande. Donne l'impression de copier-coller	1 an	Prix très modeste au regard de l'attente. Méthodologie relativement mais aucune contextualisation. Donne l'impression d'un copier-coller
Adaka	(7 personnes) / pas de CV présenté pour le volet référencement	Des références publiques sans qu'on sache si on parle du référencement	Méthode assez légère	2 périodes envisagées, en juin et fin août	Prix agressif mais méthodo qui semble très légère comparativement aux autres candidats

Ancoris	(8 personnes au pôle digital)	Société de conseil venant du dev éco (reconnu surtout pour ces missions de prospection) ayant dvlpé un pôle digital. Des références nombreuses en éco dont quelques-unes sur du SEO (référencement)	Méthodo assez précise sans précision quant aux interactions avec le prestataire du Lot 2	1 an	Bonne offre, dans la fourchette haute mais manque de précision quant aux interactions avec attributaire du lot 2
----------------	-------------------------------	---	--	------	--

NOTE TECHNIQUE LOT 3

	EQUIPE (/5)	REFERENCE (/10)	Méthodo (/30)	Délai (15%)	TOTAL /60
Key	5/5	8/10	30/30	15/15	58/60
Acheteza	2/5	3/10	10/30	8/15	23/60
Adaka	0/5	2/10	10/30	10/15	22/60
Ancoris	4/5	7/10	20/30	8/15	39/60

Note globale :

CANDIDAT	Note : Prix des prestations	Note : Valeur technique	Note globale	Classement final
ADAKA	24,69/40	22/60	46,70/100	4
ACHETEZA	40/40	23/60	63/100	2
KEY PERFORMANCE	8,23/40	58/60	66,23/100	1
ANCORIS	10,41/40	39/60	49,41/100	3

6. Classement des offres :

Désignation	Lot 1 - STASH	Lot 2 - ADAKA	Lot 3 - KEY PERFORMANCE
Montant marché HT	38 500 €	73 023 €	12 150 €
Note des prix	17,45/40	16,04/30	8,23/40
Note technique	57/60	54,50/70	58/60
Note total	74,45/100	70,54/100	66,23/100